

### Bulletin du 8/01/2020

En réponse à la survenue aux États-Unis d'une épidémie de pneumopathies sévères chez des utilisateurs de cigarettes électroniques ou d'autres dispositifs de vapotage et à l'alerte lancée par les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) à la fin du mois d'août, Santé publique France a mis en place, en lien avec les ARS, les CEIP, les CAP-TV et l'OFDT, un dispositif de signalement des cas de pneumopathies sévères survenues chez des utilisateurs de dispositifs électroniques de vapotage (cigarette électronique, vaporisateurs) ou pratiquant le « dabbing ».

Le recueil des signalements s'appuie sur l'ensemble des services hospitaliers susceptibles de prendre en charge les patients atteints d'une pneumopathie sévère (services d'accueil des urgences, services d'hospitalisation, incluant les services de réanimation) via le portail des vigilances et l'espace dédié « Vapotage et pneumopathies » : [https://signalement.social-sante.gouv.fr/psig\\_ihm\\_utilisateurs/index.html#/choixSignalementPS](https://signalement.social-sante.gouv.fr/psig_ihm_utilisateurs/index.html#/choixSignalementPS)

L'investigation inclut un recueil de données cliniques auprès du médecin et de données sur les usages de vapotage et les produits vapotés auprès du patient, ainsi qu'une recherche de toxiques dans les produits vapotés et dans des échantillons biologiques.

Pour en savoir plus sur le dispositif de signalements : <https://www.santepubliquefrance.fr/etudes-et-enquetes/dispositif-de-signalement-des-pneumopathies-severes-liees-au-vapotage>

### L'épidémie aux États-Unis

- Aux États-Unis, les premiers cas de l'épidémie de pneumopathies sévères chez des vapoteurs ont été rapportés aux CDC le 1er août 2019 [1]. Toutefois, le système de surveillance syndromique basé sur les passages dans les services d'urgence suggère que l'épidémie a débuté dès le début du mois de juin 2019 [2]. Le pic de l'épidémie a été atteint au cours de la semaine du 15 septembre [3]. Depuis, le nombre hebdomadaire de cas diminue de manière régulière.
- Au 7 janvier 2020, plus de 2600 patients ont été hospitalisés [3]. Un patient sur 50 est décédé.
- Les patients sont le plus souvent des hommes jeunes [3]. La majorité des patients a déclaré avoir vapoté des produits contenant du tétrahydrocannabinol (THC).
- Dès le mois de septembre, l'hypothèse étiologique s'est orientée vers la présence d'acétate de vitamine E dans les produits vapotés, cette substance ayant été détectée dans au moins un des produits vapotés par les 34 patients testés. Cette hypothèse a été renforcée par les résultats de l'analyse toxicologique du liquide de lavage broncho-alvéolaire de 51 patients [4]. Toutefois, les autorités américaines poursuivent les investigations. En effet, au stade actuel des connaissances, rien ne permet d'exclure le rôle éventuel d'autres substances présentes dans les produits vapotés.

1. Layden JE, Ghinai I, Pray I, et al. Pulmonary Illness Related to E-Cigarette Use in Illinois and Wisconsin—Preliminary Report. *N Engl J Med* 2019. DOI: 10.1056/NEJMoa1911614

2. Hartnett KP, Kite-Powell A, Patel MT, et al. Syndromic Surveillance for E-Cigarette, or Vaping, Product Use—Associated Lung Injury *N Engl J Med* 2019. DOI: 10.1056/NEJMs1915313

3. Centers for Disease Control and Prevention. Outbreak of lung injury associated with e-cigarette use, or vaping. December 27, 2019. ([https://www.cdc.gov/tobacco/basic\\_information/e-cigarettes/severe-lung-disease.html#latest-outbreak-information](https://www.cdc.gov/tobacco/basic_information/e-cigarettes/severe-lung-disease.html#latest-outbreak-information)).

4. Blount BC, Karwowski MP, Shields PG, et al. Vitamin E Acetate in Bronchoalveolar-Lavage Fluid Associated with EVALI. *N Engl J Med* 2019. DOI: 10.1056/NEJMoa1916433

### En France, points-clés au 8 janvier 2020

- À ce jour en France, 5 cas de pneumopathies sévères chez des vapoteurs âgés de 18 à 60 ans ont été signalés.
- Les dates de diagnostic se répartissent entre octobre 2018 et décembre 2019. Trois cas sont survenus antérieurement à l'alerte lancée par les CDC.
- Quatre patients ont été hospitalisés, dont 2 qui ont été admis en unité de soins intensifs ou réanimation. Trois patients sont retournés à leur domicile et un patient est toujours hospitalisé. À ce jour, aucun décès n'a été rapporté.
- À ce jour, on ne met pas en évidence d'épidémie de pneumopathies sévères non infectieuses chez les vapoteurs en France, telle que celle observée aux États-Unis.

### Usages et produits de vapotage

- Un cas a été signalé chez un touriste, après son retour dans son pays d'origine. Il a été notifié pour investigation aux autorités sanitaires de son pays d'origine.
- Trois patients ont pu être interrogés et aucun d'entre eux n'a déclaré de vapotage de cannabis, d'extraits de cannabis ou de cannabinoïdes de synthèse. Ces trois patients ont déclaré avoir vapoté régulièrement des e-liquides contenant de la nicotine : produit manufacturé acheté dans des magasins pour 2 patients, produit fait maison à partir d'ingrédients achetés sur internet pour 1 patient.
- Un patient est toujours hospitalisé et son état clinique ne permet pas de l'interroger. L'investigation est en cours auprès de sa famille.
- Pour un seul des patients, des échantillons des produits vapotés ont pu être collectés. Ils feront l'objet d'analyses toxicologiques.

## Répartition géographique

Deux cas signalés en Île-de-France (un chez un touriste originaire des États-Unis et un chez une personne résidant en Île-de-France), 2 cas chez des personnes résidant en Auvergne-Rhône-Alpes et 1 cas chez une personne résidant en Nouvelle-Aquitaine.

